



L'équipe FO des agences parisiennes : Laurette BENEUF - Francis BOISVIEUX - Catherine DELEPINE - Gilles DUVAL et Maria MARTINS DAEMS

RATTRAPAGE SALARIAL

Les accords égalité professionnelle Hommes/Femmes de juillet 2006 et juillet 2007 sont arrivés à échéance le 31/12/10. Destinés à gommer les écarts salariaux injustifiés entre les hommes et les femmes, on constate néanmoins que malgré les rattrapages de ces trois dernières années, certaines inégalités salariales persistent entre les deux sexes. FO déplore que la direction ne souhaite pas prolonger au-delà du 31/12/10 les dispositions des dits accords.

La DAP regrette que les intéressées n'aient pas été informées par leur direction locale, de la part relevant du rattrapage dans le cadre des accords égalité hommes/femmes, **ce que précisément FO n'a cessé de réclamer depuis le début !**
 A croire que, quand cela l'arrange, la DAP n'a aucune autorité sur les groupes ...

Elle affirme, cependant qu'il n'est pas question de perdre le chemin parcouru, on la croit d'autant plus facilement que la loi interdit depuis le 1er janvier 2011, toute discrimination salariale entre les femmes et les hommes.

FO a souligné que les congés maternité et le travail à temps partiel ne doivent en aucun cas être un obstacle pour le parcours professionnel.

REMUNERATION MENSUELLE MOYENNE EN EUROS APPOINTEMENT FIXE (BRUT MENSUEL)

	2008		2008	2009		2009	2010		2010
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Techniciens	2 222	2 211	2 214	2 275	2 279	2 278	2 315	2 343	2 335
A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B	1 850	1 552	1 701	1 891	0	1 891	1 918	0	1 918
C	1 798	1 841	1 826	1 791	1 836	1 818	1 812	1 856	1 837
D	1 940	1 938	1 939	1 994	1 990	1 991	2 022	2 034	2 031
E	2 099	2 111	2 108	2 146	2 178	2 170	2 207	2 223	2 219
F	2 304	2 295	2 297	2 369	2 367	2 367	2 415	2 419	2 418
G	2 546	2 551	2 549	2 611	2 612	2 611	2 633	2 682	2 669
Cadres	3 553	3 193	3 353	3 682	3 300	3 464	3 790	3 400	3 571
H	2 892	2 862	2 874	2 972	2 950	2 958	3 019	3 026	3 024
I	3 598	3 531	3 562	3 683	3 643	3 662	3 825	3 731	3 774
J	4 209	4 191	4 201	4 380	4 311	4 349	4 568	4 470	4 525
K	5 250	5 205	5 238	5 442	5 264	5 377	5 573	5 426	5 512
HC	7 964	6 432	7 543	8 066	7 050	7 786	8 166	7 012	7 873
Total	3 047	2 640	2 786	3 170	2 758	2 905	3 299	2 852	3 013

REMUNERATION VARIABLE

De nombreux collègues ont reçu un courrier leur annonçant l'octroi d'une rémunération variable d'un montant de 155€ au titre de l'année 2010. Le texte de ce courrier était spécifié de la manière suivante :

« En raison de son caractère spécifique lié à la rentabilité de l'entreprise et à l'appréciation de vos performances, cette rémunération variable n'est ni un élément conventionnel ni un droit acquis récurrent. »

Les élus FO, face à la Direction de la DAP, ont dénoncé une telle pratique que nous considérons comme scandaleuse. Sachant que le minimum de rémunération variable était de 150€, et lorsque l'on connaît les résultats de l'entreprise, un tel mépris de la part de la direction à l'égard de ses salariés est véritablement honteux.

GRILLE DES REMUNERATIONS PAR NIVEAU HIERARCHIQUE ET PAR SEXE
(SOURCE RAPPORT EGALITE HOMMES / FEMMES – DAP)

	Age moyen		1 ^{er} décile		Médiane		9 ^{ème} décile	
	2010		2010		2010		2010	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
B	0	0	B	0	B	0	B	0
C	39,5	0	C	24 921	C	24 921	C	24 921
D	32,4	31,8	D	21 606	D	23 661	D	26 775
E	36,1	32,7	E	23 541	E	26 419	E	30 337
F	38	38,6	F	26 128	F	29 997	F	33 266
G	44	44,1	G	29 800	G	32 112	G	37 078
Tech.	47,6	48,2	Tech.	30 730	Tech.	35 220	Tech.	39 094
H	41,8	41,6	H	25 227	H	31 192	H	36 921
I	39,1	37,5	I	36 266	I	41 693	I	48 072
J	42,7	42,5	J	46 107	J	52 607	J	62 041
K	50,5	47,3	K	56 253	K	64 336	K	72 874
HC	50	49,2	HC	72 128	HC	82 944	HC	98 268
Cadres	53,4	51	Cadres	97 469	Cadres	137 720	Cadres	176 221
	42,7	39,9		38 113		47 006		74 793
				35 275		43 553		59 926

Commentaire :

Les rémunérations sont classées par ordre croissant (par niveau de classification et par genre) et réparties par tranches de 10% :

Le 1^{er} décile donne la rémunération située juste au-dessus de la 1^{ère} tranche de 10% (90% des salariés ont gagné au moins cette rémunération),

La médiane donne la rémunération située juste au-dessus de la 5^{ème} tranche de 10% (50% des salariés ont gagné au moins cette rémunération),

La 9^{ème} décile donne la rémunération située juste au-dessus de la 9^{ème} tranche de 10% (10% des salariés ont gagné au moins cette rémunération).

Dans la réalité, on s'aperçoit que les inégalités professionnelles et salariales sont loin d'être gommées, ainsi à partir du niveau I les femmes gagnent moins que les hommes, et certains métiers sont prioritairement dédiés aux hommes.

EMBAUCHES

BNP PARIBAS continue d'embaucher majoritairement des femmes au niveau technicien. En raison du choix de l'entreprise de multiplier les ouvertures d'agence le samedi, les embauches n'ont plus la possibilité de travailler du lundi au vendredi. Pour pallier les difficultés de garde des jeunes enfants, FO a évoqué la mise en place d'un temps partiel avec le samedi en journée libérée.

ABSENTEISME

Le taux d'absentéisme est en augmentation. Face à la course à la performance menée dans l'entreprise, FO est intervenu sur les inquiétudes dont nous font part des jeunes femmes, plus particulièrement lorsqu'elles occupent un poste de CAP. Ces jeunes femmes estiment, à juste titre, qu'il leur sera impossible de mener de front leur activité professionnelle avec leur vie de mère de famille, compte tenu du nombre d'heures qu'elles doivent accomplir pour tenir leur poste.

Refuser l'accès à ce poste sous prétexte que les jeunes mères ont des contraintes horaires serait discriminatoire. Si vous êtes concernées, n'hésitez pas à nous contacter.

EXTERNALISATION DES AUTOMATES

Lors de la présentation du Bilan Social et du Rapport Emploi, nous avons été informés que la DAP prévoit très prochainement l'externalisation des automates. En raison des conséquences importantes sur l'avenir professionnel de nombreux d'entre vous, FO veillera à ce que toutes les questions relatives à ce changement capital soient résolues.

ASSISTANTS TECHNIQUES BANQUE PRIVEE

La Direction de la DAP estime que ces postes sont en excédant et souhaite accompagner ces collègues vers le poste d'assistante commerciale BANQUE PRIVEE. Quel sera alors le devenir des collègues qui ne souhaitent pas faire du commercial ?

FO ne manquera pas de suivre ce dossier avec la plus grande attention et ne manquera pas de vous tenir informés.

L'équipe :

Maria MARTINS-DAEMS
Catherine DELEPINE
Gilles DUVAL
Francis BOISVIEUX
Laurette BENEUF

Nous contacter :

FO BNPP Agences parisiennes
32, rue de Clignancourt
75018 PARIS ☎ : 01 40 14 45 19

www.fobnpparibas.com

ADHERER

Nom :

Prénom :

Affectation :

Souhaite devenir adhérent FO

Date et signature :

A retourner à FO BNPP Agences Parisiennes ACI : CSD 02 G1